

Édito

Chèr·e·s camarades, chèr·e·s collègues,

« Ça caille sévère »... Si nous avons connu un printemps et un été hors-normes en matière de sécheresse et de canicule – pourtant loin des étés que seront amenées à vivre les générations futures dès la deuxième moitié de ce siècle – la météo est à l'exact opposé en ce qui concerne les rémunérations des fonctionnaires : le gel, l'ère glaciaire.

Ainsi, lors du rendez-vous salarial du 8 juillet, le gouvernement a annoncé n'envisager aucune revalorisation du point d'indice. Et ce, malgré la reprise de l'inflation.

Depuis le 1^{er} juin 2026, près de 900 000 fonctionnaires ont vu leur rémunération indiciaire passer sous le SMIC. Prenons-en la mesure concrètement : pour le premier grade la catégorie C (AA ou AT), les 10 premiers échelons (sur les 11 qu'elle en compte) sont rémunérés sous le SMIC ; pour le deuxième grade (AAP2 ou AAT2), les sept premiers échelons (sur les 12 qu'elle compte) sont rémunérés sous le SMIC ; pour le dernier grade (AAP1 ou AAT1), les trois premiers échelons (sur les 10 qu'elle compte) sont rémunérés sous le SMIC. Pour le premier grade de la catégorie B (C2 ou TechGéo), les 5 premiers échelons (sur les 13 qu'elle compte) sont rémunérés sous le SMIC ; pour le deuxième grade (C1 ou Géo), les deux premiers échelons (sur les 12 qu'elle compte) sont rémunérés sous le SMIC. Enfin, l'indice des inspecteurs stagiaires est rémunéré sous le SMIC.

L'argent existe à profusion dans certaines parties de la société. Il se concentre tout en haut de l'échelle sociale. Or, cela fait un long moment qu'il est urgent d'arrêter de mépriser celles et ceux qui occupent les positions du bas... les rémunérations des fonctionnaires se sont effondrées (c'est presque un euphémisme) depuis 2000. La température monte... et pourrait atteindre le point d'ébullition plus rapidement que certain·es le pensent. Or, quand ça bout, ça peut déborder...



GRÈVE LE 29 SEPTEMBRE
RAS LE BOL GÉNÉRAL DANS
TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE !

Relie ce délit à la peine encourue !

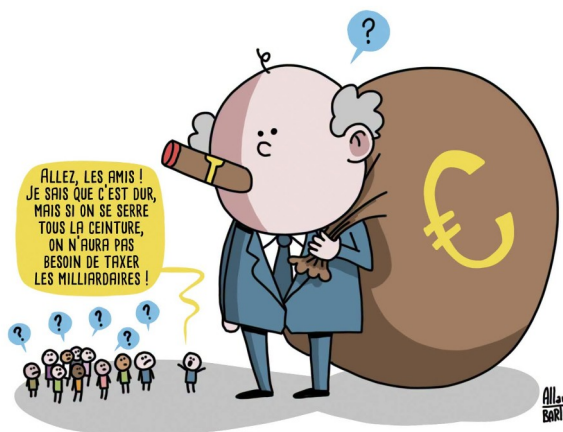
- | | |
|--|--|
| A. Un patron force en bus sur le piquet de grève de ses salariés. | 1. Éligibilité présidentielle sans condition. |
| B. Détournement de fonds publics commis pendant plus de 6 ans, portant sur 8 contrats d'assistant parlementaires. | 2. Présomption de légitime défense pour les forces de l'ordre. |
| C. Tentative de vol de yaourt à boire. | 3. La police relâche le coupable au bout de quelques heures. |
| D. Participation à une manifestation non déclarée. | 4. 21 jours de prisons fermes effectués.. |
| E. Un policier tire sur le conducteur d'une voiture à l'arrêt. | 5. Contravention de 4 ^e classe, amende forfaitaire de base de 135 €. |
| F. Affaire du financement Libyen de la campagne présidentielle d'un ancien président. | 6. 2 mois de prison ferme. |

Chaud, l'été 2026 !

Chaud, dans tous les sens du terme.
Chaud, les incendies qui ont ravagé des dizaines de milliers d'hectares dans tout le pays,
Chaud, pour le gouvernement condamné à deux reprises d'abord par le Tribunal administratif de Paris et ensuite par le Conseil d'État pour inaction climatique,
Chaud, pour son impréparation climatique au cours des années passées et pour le manque criant de matériel, de personnel dans la lutte contre les incendies.
Les pompiers mobilisés sur le front en début d'été en ont fait l'amer constat. Reçus à Matignon, ils en sont sortis dépités face à l'indigence des propositions qui leur ont été faites. Des promesses, des promesses, toujours des promesses...

Chaud encore avec le scandale du piratage de Bercy : et une, et deux, et trois fuites de données que le Ministère des Finances avoue avoir subi successivement. Les données fiscales de 700 000 contribuables volées et envolées dans la nature ! Là encore pas de moyens pour sécuriser des fichiers pourtant dits sensibles.
Bien sûr après ce triste épisode et des années de procrastination, il y a eu les excuses du ministre des Comptes Publics Pfft !
Et souvenons-nous, d'autres administrations ont aussi été attaquées ces derniers mois : ANTS, l'Education Nationale, CAF, France Travail etc... Le nouveau logo des services publics français pourrait être : # France passoire.

Et maintenant, à l'ordre du jour, la préparation du prochain budget dont le maître mot est ECONOMIES. Pour cela, les idées abondent. Mais oui, bon sang, mais c'est bien sûr, et si on désindexait les pensions des retraités et/ou si on faisait payer les malades. « L'open-bar des congés maladie », encore une piste d'économie, merci Monsieur Edouard Philippe. Que des bonnes idées et personne n'y avait encore pensé !



PIRATAGE ET FUÎTES DE DONNÉES : LE GOUVERNEMENT S'EXCUSE



L'art de présenter les choses !

Si je vous dis, les franchises médicales vont augmenter, les retraités « aisés » seront mis à contribution, les remboursements de la sécurité sociale seront diminués. Qui sera satisfait, qui adhèrera ? Donc il faut s'appliquer à présenter subtilement les mauvaises nouvelles.

Par exemple : pour participer à l'équilibre du budget, les franchises médicales vont passer à 200€ par an (oh là là, c'est cher). Peu après, magnanime on annoncera un seuil à 140 € par an (ah voilà qui est plus supportable), mais qui se rappelle qu'aujourd'hui ladite franchise est fixée à 50 € par an ?

De même, les retraités les plus aisés devraient participer à l'effort national. « Aisés » ça veut dire quoi ?

Réponse : plus de 2 000 €. Ah oui, c'est vrai on est riche avec 2000 € de revenu par mois. Ouf, épargnés si on est en dessous !

Et pourquoi ne pas supprimer l'abattement de 10 % pour frais professionnels des retraités. Ça on l'a déjà entendu par le passé, et si d'aventure la mesure n'est pas retenue, quel soulagement pour les retraités, ces gens privilégiés.

Et il y a tant d'autres exemples, pas besoin de chercher beaucoup pour les trouver.



Rendez-vous compte !

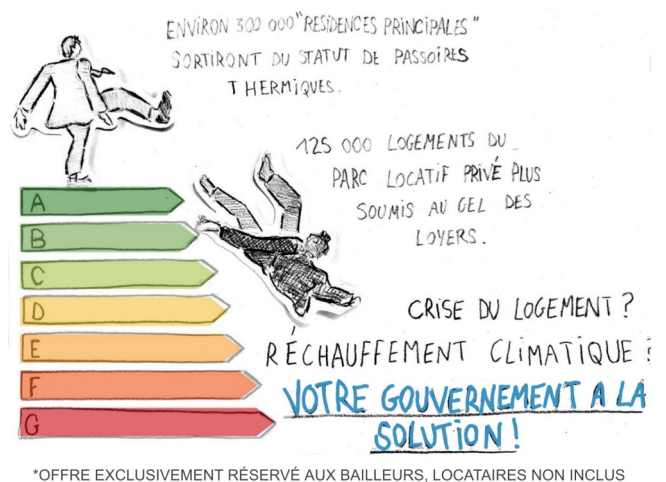
Le 2 juillet dernier, le groupe des députés écologistes à l'Assemblée nationale dépose une motion de censure dénonçant ainsi la mauvaise gestion de la canicule et l'inaction climatique du gouvernement. Cette motion sera rejetée.

Le 29 août, Sébastien Lecornu déclarera « Le gouvernement a dû affronter une motion de censure parce qu'il y avait une canicule et qu'il faisait chaud » [...] « Mais rendez-vous compte ! »

Maud Bregeon, porte-parole du gouvernement français, avait elle même déclaré « Il y a un gouvernement qui gère les crises et il y a face à ce gouvernement des forces politiques qui entretiennent cette crise, notamment en déposant une motion de censure ».

Mais rendez-vous compte !

- L'été 2026 a été le plus chaud jamais enregistré en France depuis le début des mesures en 1900 avec une température moyenne de 24 °C entre le 1er juin et le 31 août dans l'hexagone et en Corse.
- Trois épisodes successifs : du 17 au 30 juin, du 4 au 19 juillet et du 28 juillet au 19 août (soit 53 jours sur 92).
- Une surmortalité importante constatée à la suite de ces fortes chaleurs 5 764 décès en excès en juin et 1 243 en juillet, selon Santé publique France.
- Une sécheresse des sols historique sur de vastes secteurs de l'Ouest, du Sud-Ouest, du Centre et du Centre-Est
- Des incendies majeurs : 96 000 hectares de forêt brûlés et/ou 119 000 hectares de végétation
- Agriculture pénalisée due au stress hydrique et thermique
- Végétation fortement stressée
- Montagne fragilisée : fonte accélérée des glaciers et du manteau neigeux résiduel, dégel du permafrost.
- Épisodes orageux violents
- ...



juillet
2026

Perte de valeur du point d'indice



Par rapport à l'indice des prix à la consommation hors tabac

Valeur actuelle INM
= 4,92€

	Perte de la valeur du point d'indice	Point virtuel indexé sur l'inflation	Écart valeur du point d'indice
depuis 2023	5.37%	5.19€	-0.26€
depuis 2017	15.62%	5.69€	-0.77€
depuis 2010	21.45%	5.98€	-1.06€
depuis 2000	32,10%	6.50€	-1.58€

juillet
2026

Perte mensuelle de pouvoir d'achat



Par rapport à l'indice des prix à la consommation hors tabac

Valeur INM = 4,92€

	depuis 2023	depuis 2017	depuis 2010	depuis 2000
Cat C INM 425 <i>Agent administratif P2 12e échelon</i>	-112€	-327€	-449€	-672€
Cat B INM 539 <i>Secrétaire admin. classe sup 12e échelon</i>	-142€	-414€	-569€	-852€
Cat A INM 826 <i>Attaché principal 10e échelon</i>	-218€	-635€	-872€	-1305€
Cat A+ INM 1387 <i>Administrateur 2e grade 32e échelon</i>	-366€	-1066€	-1465€	-2192€



GRÈVE LE 29 SEPTEMBRE
RAS LE BOL GÉNÉRAL DANS
TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE !

J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques

>> ICI <<

Contacts mail cgt.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr